

DECISION D'APPROBATION DE MODELE
N° 95.00.452.008.1 DU 17 AOUT 1995

Ensemble de mesurage routiers EIN-F modèle E 5-9 IMDM (PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU, ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973, RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

FABRICANT

Equipement Industriel Normand France (EIN-F), Grentheville, BP 268, 14013 Caen Cedex.

CARACTERISTIQUES

L'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle E 5-9 IMDM faisant l'objet de la présente décision est destiné au mesurage de l'essence, du super sans plomb, du gazole et du fuel domestique. Il est constitué des éléments suivants :

- de deux lignes de mesure indépendantes composées chacune d'un mesureur SATAM modèle MA 26/5 approuvé par le certificat C.E.E. n° 87.0.01.422.1.3 du 30 mars 1987 (1) et alimentées par la même pompe immergée dans le réservoir de stockage du liquide ;
- d'un dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix EIN-F modèle JKR approuvé par décision n° 91.00.512.001.1 du 15 avril 1991 (2) complétée par les décisions n° 92.00.512.001.1 du 2 juillet 1992 (3) et n° 94.00.512.001.1 du 14 avril 1994 (4) ;

(1) Revue de Métrologie, avril 1987, page 416.

(2) Revue de Métrologie, avril 1991, page 372.

(3) Revue de Métrologie, juillet 1992, page 998.

(4) Revue de Métrologie, avril 1994, page 335.

(5) Revue de Métrologie, mai 1973, page 432.

(6) Revue de Métrologie, juillet 1978, page 602.

- d'un filtre purgeur de gaz spécial MOUVEX, modèle PU 3A, approuvé en tant qu'élément inclus dans un ensemble de mesurage alimenté par pompe immergée par la décision n° 73.074.6.492.3 du 24 mai 1973 (5) complétée par la décision n° 78.1.02.462.1.3 du 11 juillet 1978 (6) ;

- d'un flexible dans lequel sont cumulés les volumes mesurés par chacun des mesureurs des deux lignes de mesure précédentes.

Deux versions de l'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle E 5-9 IMDM sont disponibles :

a) une dans laquelle la distribution se déroule en utilisant toujours les deux mesureurs de façon simultanée à chaque transaction. Le débit maximal de la transaction est alors dans ce cas égal à 9 m³/h ;

b) une dans laquelle la distribution débute par l'utilisation d'une seule ligne de mesure. Le débit maximal de la transaction est alors dans ce cas égal à 5 m³/h. La transaction peut alors se poursuivre, par action volontaire de l'opérateur sur un bouton, par l'utilisation simultanée de l'autre mesureur. Le débit maximal de la transaction est dans ce cas égal à 9 m³/h. Le retour à une distribution sur la première ligne de mesure est alors impossible.

Version avec borne satellite :

L'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle E 5-9 IMDM, appelé également "borne principale", peut être équipé d'un second point de distribution à distance appelé "borne satellite". Cette dernière peut comporter une carte d'affichage à indications principales (contrôlées par l'Etat). Une ou des électrovannes peuvent être placées en aval des mesureurs. Elles permettent de diriger le débit vers le point de distribution à distance.

Les caractéristiques métrologiques de l'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle E 5-9 IMDM sont les suivantes :

- débit maximal : 9 m³/h
- débit minimal : 0,5 m³/h
- échelon de chiffrage :
 - volumes : 0,01 l ou 0,1 l ou 0,10 l
 - prix : 0,01 F ou 0,05 F ou 0,10 F ou 0,1 F
- portée des indicateurs partiels :
 - volumes : 9 999,99 l ou 99 999,9 l
 - prix : 9 999,99 F ou 99 999,9 F
- valeur maximale du prix unitaire : 99,99 F
- pression maximale de fonctionnement : 2 bar
- livraison minimale : 10 l ou 20 l selon la longueur du flexible.

La livraison minimale de l'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle E 5-9 IMDM est de 10 (respectivement 20) litres lorsque la valeur du gonflement des flexibles de l'ensemble de mesurage est inférieure ou égale à 10 (respectivement 20) centilitres.

INDICATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Lorsque l'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle E 5-9 IMDM est exploité en libre-service à post-paiement immédiat, un dispositif répéteur peut lui être associé. Dans ce cas, la note ci-après doit être placée de manière visible du consommateur sur le distributeur et à la caisse en salle de contrôle :

“Seules les indications de prix et de volume apparaissant sur le cadran principal du distributeur sont garanties et font foi en cas de désaccord avec les indications du poste de contrôle”.

- L'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle E 5-9 IMDM peut être équipé d'un imprimeur de tickets à indications secondaires. Dans ce cas, une étiquette portant la mention “indication non garantie” doit être apposée à proximité immédiate de la sortie du ticket.

- Un dispositif de libre-service EIN-F modèle ROBOT AUTO-CARTES approuvé par décision n° 87.1.02.450.1.3 du 26 février 1987 (7) peut être associé à cet ensemble de mesurage routier en vue de son utilisation en libre-service, surveillé ou non, avec post-paiement différé.

(7) Revue de Métrologie, mars 1987, page 291.

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VÉRIFICATION

La vérification du dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix EIN-F modèle JKR est effectuée selon les modalités définies par les décisions n° 91.00.512.001.1 du 15 avril 1991 mentionnée ci-dessus.

La vérification de l'ensemble de mesurage routier EIN-F modèle E 5-9 IMDM comprend notamment :

- un essai d'exactitude sur chacune des deux lignes de mesure de manière indépendante et sur l'ensemble des deux lignes cumulées ;
- un essai d'exactitude sur la livraison minimale délivrée par la ligne de mesure sollicitée à chaque début de transaction.

Lorsque l'ensemble de mesurage objet de la présente décision est utilisé en libre-service à post-paiement immédiat, le blocage des instruments à partir de la caisse doit être vérifié lors de la vérification.

DEPOT DE MODÈLE

Les plans et schémas ont été déposés au siège de la direction régionale de l'industrie et de la recherche et de l'environnement de Basse-Normandie et à la sous-direction de la métrologie sous la référence DA 04-50 rev. 1.

VALIDITÉ

La présente décision a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

ANNEXE

Dessins n°s 6220-1, 2 et 3.

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION :

PAR EMPÈCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

LEGENDE

Ensemble de mesurage
routiers EIN-F
modèle E 5-9 IMDM

I - NOMENCLATURE :

- 1 : Plaque d'identification et de poinçonnage
2' : Filtre purgeur de gaz spécial MOUVEX modèle PU 3A
3 : Mesureur SATAM modèle MA 26/5
4 : Emetteur d'impulsions
5 : Dispositif calculateur-indicateur électronique des volumes et des prix EIN-F modèle JKR

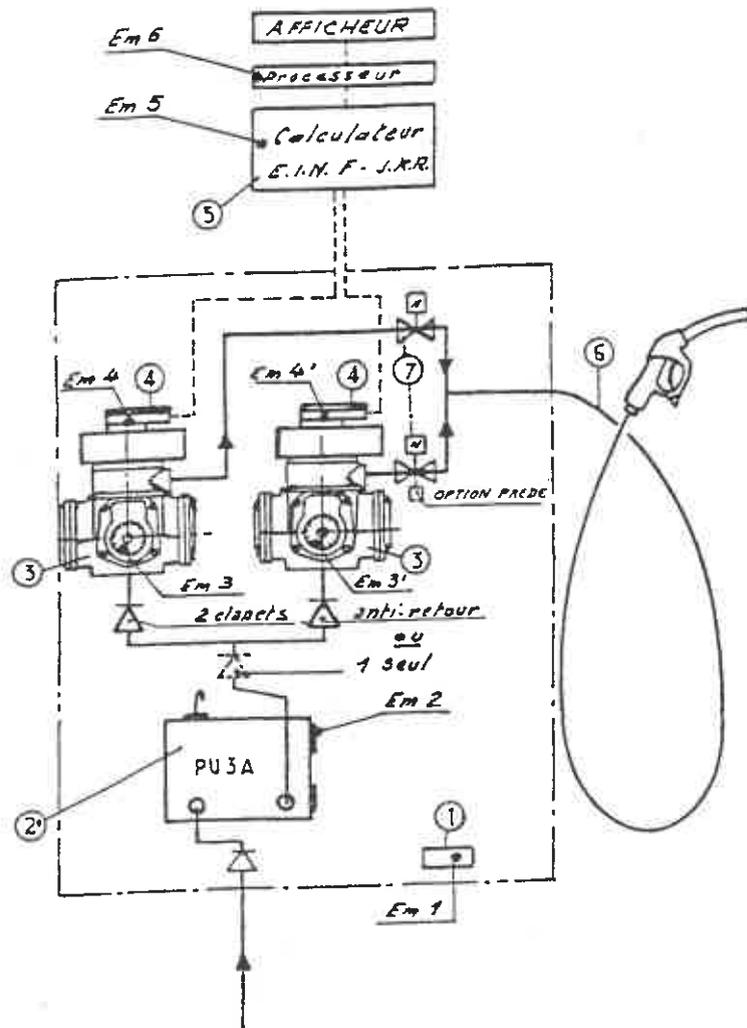
- 6 : Flexible avec robinet d'extrémité d'un modèle approuvé
7 : Electrovanne.

II - PLAN DE SCELLEMENT :

- Em 1 : Scelle la plaque d'identification et de poinçonnage
Em 2 : Empêche le démontage du couvercle du purgeur de gaz
Em 3 : Interdisent l'accès au dispositif de réglage du mesureur
Em 3' : Scellent la liaison entre l'émetteur d'impulsions et le mesureur
Em 4 : Scellent la liaison entre l'émetteur d'impulsions et le mesureur
Em 4' : Scellent la liaison entre l'émetteur d'impulsions et le mesureur
Em 5 : Scelle le calculateur indicateur électronique
Em 6 : Scellent le contrôle des afficheurs
Em 6' : Scellent le contrôle des afficheurs



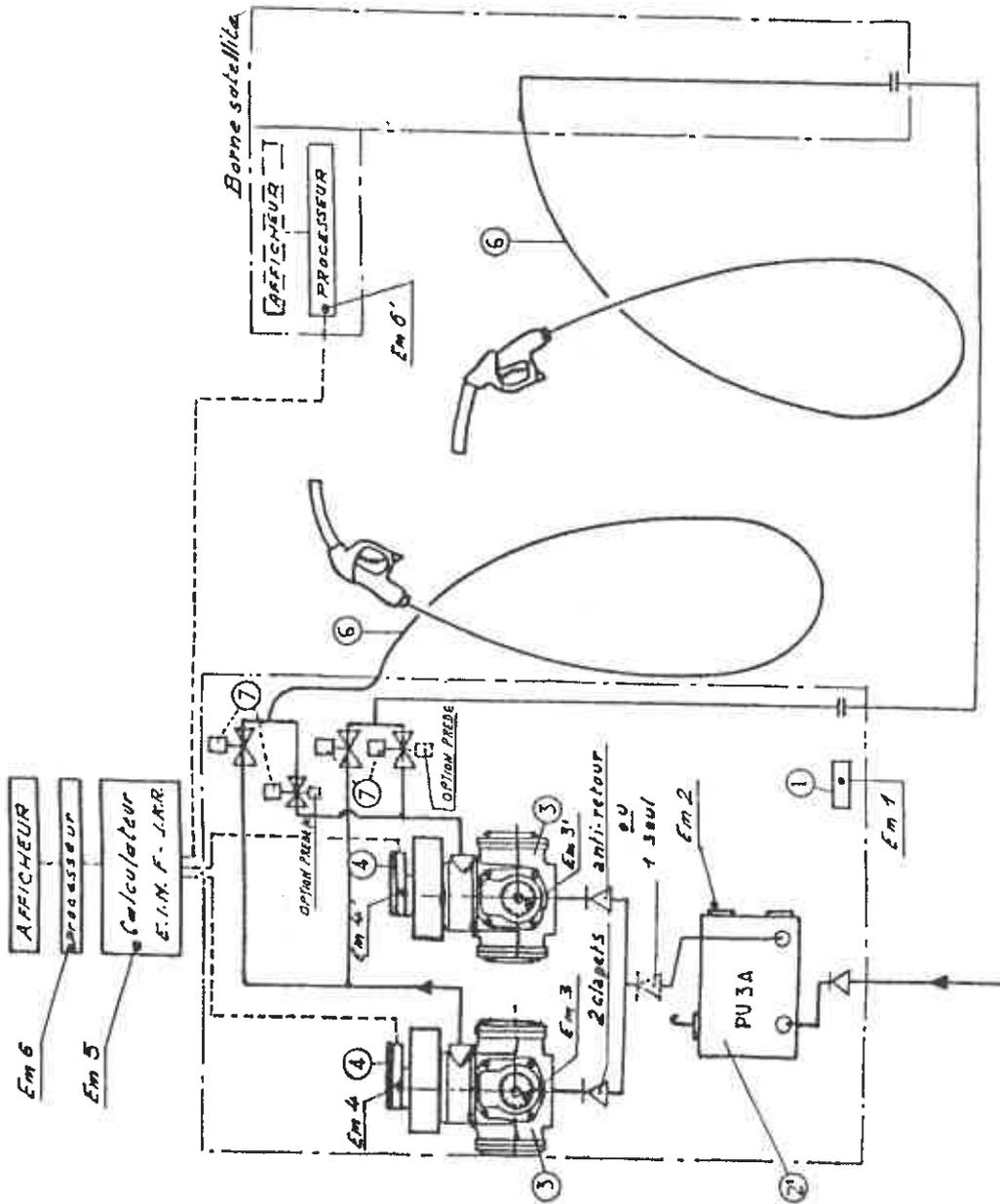
■ N° 6220-1
ENSEMBLE DE MESURAGE ROUTIERS EIN-F, E 5-9 IMDM



option(s) : prédétermination



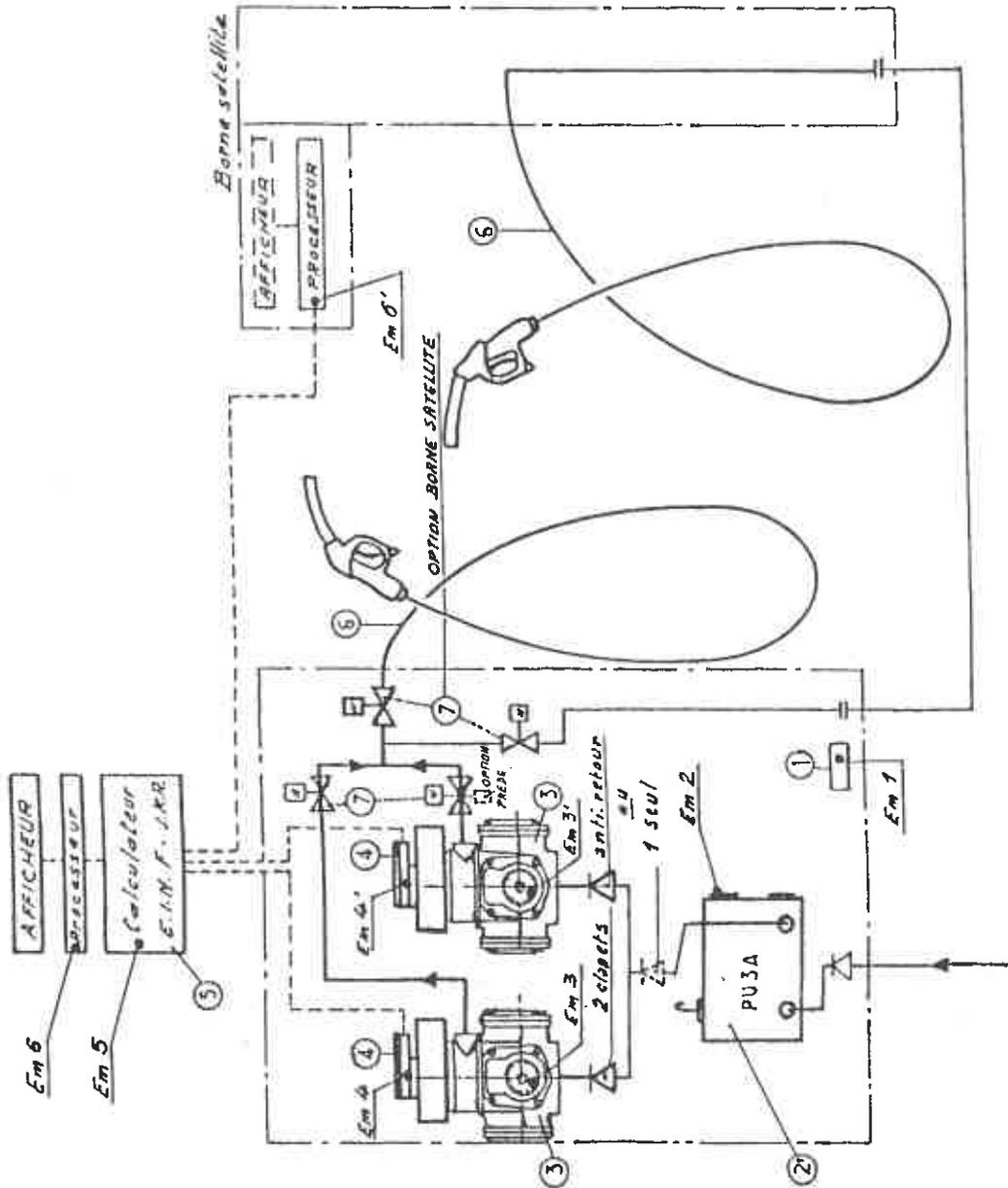
■ N° 6220-2
ENSEMBLE DE MESURAGE ROUTIERS EIN-F, E 5-9 IMDM



option(s) : borne satellite ou borne satellite et prédétermination



■ N° 6220-3
ENSEMBLE DE MESURAGE ROUTIERS EIN-F, E 5-9 IMDM



option(s) : borne satellite ou borne satellite et prédétermination

